

Formulaire d'adhésion 2019

Membres organisationnels



Formulaire de demande d'adhésion au CCO

Pour devenir membre du CCO ou renouveler votre adhésion, vous devez remplir ce formulaire. Pour être admissible comme membre ordinaire, honoraire ou auxiliaire, votre organisation doit être, au choix :

- a. une société coopérative ou entreprise sociale (sans but lucratif) constituée en Ontario ;
- b. une succursale locale dans laquelle la majorité des membres sont de langue française ;
- c. une organisation ou projet d'organisation appliquant les règles d'action coopérative énoncées par l'ACI ;
- d. un regroupement de coopératives à capital social et financières ;
- e. une coopérative ou entreprise sociale jeunesse, ou encore une coopérative ou entreprise sociale en émergence ;
- f. un organisme ou individu qui désire collaborer à l'œuvre du CCO ;
- g. un organisme ou individu qui souhaite faire une contribution financière ;
- h. un organisme ou individu qui s'engage à respecter le règlement administratif du CCO.

Frais d'adhésion pour les organisations

50 \$ - 1500 \$ - Membre ordinaire (coopérative ou entreprise sociale)

**Le taux est calculé selon les revenus annuels*

350 \$ - Membre honoraire

50 \$ - Membre auxiliaire

N.B. Toutes les adhésions commencent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 décembre.

Procédures

Veillez faire parvenir votre formulaire complété et votre chèque par la poste à :

Conseil de la coopération de l'Ontario

Attention : Service de comptabilité

223, rue Main, boîte 90, Ottawa, ON K1S 1C4

Coordonnées du membre

Nom de l'organisation : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Titre de la personne-ressource : _____

Adresse postale complète : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Site Internet : _____

Type d'adhésion

- Renouvellement** **Nouveau membre**

Choisissez L'UN des types d'adhésion suivants :

Membre ordinaire — *Coopérative à capital social et entreprise sociale sans but lucratif selon les revenus annuels*

- 50 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 0 à 200 000 \$*
 100 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 200 001 à 500 000 \$*
 200 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 500 001 à 750 000 \$*
 350 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 750 001 à 1 million \$*
 500 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 1 million à 5 millions \$*
 750 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 5 millions à 10 millions \$*
 1 000 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de 10 millions à 20 millions \$*
 1 500 \$ — *Coopératives à capital social et entreprises sociales de plus de 20 millions \$*

Membre ordinaire — *Coopérative sans capital social*

- 50 \$ — *Coopératives sans capital social de 0 à 200 000 \$*
 100 \$ — *Coopératives sans capital social de 200 001 à 500 000 \$*
 200 \$ — *Coopératives sans capital social de 500 001 à 750 000 \$*
 350 \$ — *Coopératives sans capital social de plus de 750 000 \$*

Membre honoraire — *Membre qui désirent collaborer à l'œuvre du CCO*

- 350 \$ — *Individus ou organisations qui désirent collaborer à l'œuvre du CCO*

Membre auxiliaire — *Coopérative ou entreprise sociale jeunesse ou en émergence*

- 50 \$ — *Coopératives et entreprises sociales jeunesse ou en émergence*